

Motion présentée par les représentants des personnels d'enseignement et d'éducation, ... lors du Conseil d'Administration du Collège....

Les représentants des personnels d'enseignement et d'éducation, ... (*chercher à associer les autres représentants : agents, parents d'élèves...*) dénoncent et contestent les choix faits par le conseil départemental du Nord depuis un an pour les collèges, les élèves et les parents des établissements publics du département.

Après des baisses de subventions et la fin de la gratuité du transport scolaire pour certains collégiens, voilà que le conseil départemental du Nord supprime les bourses départementales qui ont aidé plus de 27000 élèves l'année dernière. Elles sont remplacées par une « aide à la réussite du collégien » disponible pour les familles qui en feront la demande pour financer un achat en nature (un vêtement, des fournitures scolaires...) ou obtenir une participation financière (un voyage ou une sortie scolaire par exemple). Ce dispositif pourrait bénéficier en théorie à environ 15000 élèves.

Nous dénonçons celui-ci que nous trouvons stigmatisant pour les familles, celles-ci n'oseront pas toutes faire les démarches auprès des chefs d'établissements. De plus, l'attribution ou non d'une aide va varier d'un collège à un autre, ce qui n'est pas acceptable. Pour cela, nous demandons que les critères d'attribution soient ceux des bourses nationales dans chaque établissement.

Autre choix très contestable, celui d'expérimenter l'externalisation, vers des sociétés privées, de l'entretien et de la maintenance dans les collèges du Nord. Une externalisation qui aura pour conséquence de diminuer le nombre d'agents et leur temps de présence dans les établissements. Cette décision est un non sens lorsque l'on sait la place qu'occupent les agents auprès des équipes pédagogiques, de vie scolaire et administratives. Ils sont aux côtés des élèves et des personnels toute la journée et participent activement à la vie de l'établissement. Les contraindre à accepter d'autres missions ou les affecter sur plusieurs établissements sera un nouvel affaiblissement pour la qualité de l'accueil des élèves dans les collèges publics du département.

Nous demandons au Président du Conseil Départemental et aux élus de renoncer à ces expérimentations et au contraire, de renforcer les équipes d'agents présentes dans les collèges pour qu'elles puissent continuer à exercer leurs missions avec des conditions de travail correctes et dignes d'un personnel qui est au service de toute la collectivité éducative.